

**Guide pratique DESTINÉ AUX
FORMATEURS ENCADRANT DES FORMATIONS
DE SECOURISME POUR DES APPRENANTS
SOURDS**

DOCUMENT FNSPF

Version du jeudi 25 novembre 2021



**Langue des Signes
Française**



Les auteurs :

Stéphane EDROCARD (FNSPF)

Membre de la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers de France
Formateur secourisme UDSP33
Animateur Commission pour l'Éducation à la Citoyenneté et la Sécurité

Marie GIRAUD (FNSF)

Membre de la commission santé FNSF (Fédération Nationale des Sourds de France)
Infirmière diplômée d'état
Membre expert de la FNSPF et de l'Union Départementale de Sapeurs-Pompiers de Gironde - UDSP33
Conférencière Sourde pour la promotion de la LSF en milieu universitaire et infirmier

Les auteurs remercient particulièrement :

Vincent COTTINEAU

Président de la FNSF (Fédération Nationale des Sourds de France)

Étienne GUILLOU

Directeur régional et membre du conseil d'administration VISUEL LSF France

Lieutenant Serge LACOSTE

Président de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Allier (UDSP03), chef de projet et Responsable du groupe de travail « secourisme en situation de handicap » de la FNSPF

Lieutenant Julien BESANÇON

Coordinateur projet

Docteur Benoît MONGOURDIN - Christophe GEROUT

Centre National relais Urgence 114

Commandant David BRUNNER

Président de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de Gironde UDSP33

Adjudant-Chef Yannick CHAUMARD

Sapeur-Pompier de Gironde, instructeur et responsable pédagogique UDSP33

Références

- La Langue des Signes – tomes 1 à 5 - Éditions IVT
- Thomas K.Holcomb- Introduction à la culture Sourde : éditions ERES 2016
- Patrick Belissen- Paroles de Sourds : éditions LA DECOUVERTE 2018
- Harlan Lane- Quand l'esprit entend : éditions ODILE JACOB 1991
- Jacques Sangla- Jean François Mercurio - Un homme, un militant au service de la libération des Sourds : éditions VIDEO-SIGNES 2011
- Julien Bourges- La vérité- Les témoins qui dérangent : BOURGES PRODUCTIONS 2016
- Lætitia Carton- J'avancerai vers toi avec les yeux d'un Sourd : éditions EPICENTRE 2016
- Emmanuelle Laborit – Le cri de la Mouette – Éditions ROBERT LAFON 2003
- Ruel J, Allaire C, Moreau AC, Kassi B, Brumagne A, Delample A, Grisard C, Pinto da Silva F- Communiquer pour tous. Guide pour une information accessible. Saint-Maurice : SANTE PUBLIQUE FRANCE 2018
- APEDAF- Tous les sourds ne se ressemblent pas- approche de la surdit  : APEDAF 2005
- Françoise Chastel – Silence turquoise : éditions PUBLISHROOM 2018
- FRANCE 5 – L'œil et la main : Émissions thématiques de la Culture Sourde
- Boris Cyrulnik, Gerard Jorland- Résilience, connaissances de base : éditions ODILE JACOB 201

Avant-propos

Le présent guide vient en réponse à la confiance donnée par Monsieur Vincent COTTINEAU, Président de la FNSF (Fédération Nationale des Sourds de France), sa représentante en Gironde, madame Marie GIRAUD, (infirmière Sourde et membre de la commission santé FNSF), ainsi qu'au groupe d'experts Sourds qui ont participé à la conception des contenus adaptés, sans oublier les nombreux citoyens Sourds qui ont participé en se soumettant aux séances d'essais pédagogiques pensées par eux et pour eux, afin de construire une formation PSC1 crédible et conforme à leurs attentes.*

Le contenu de ce document est le résultat de deux années de travail, de retours d'expériences et d'observations au sein même de la communauté Sourde, respectant ainsi le principe fondateur de notre action : « RIEN pour les Sourds, SANS les Sourds »

Largement documenté et référencé, ce guide s'appuie sur les retours d'expériences restitués par les Sourds eux-mêmes, au travers de séances de travail, mais également après étude des œuvres littéraires historiques ou documents plus récents, faisant autorité au sein de la communauté Sourde.

Au-delà des adaptations pédagogiques et logistiques qui y sont présentées, ce guide s'attache à prendre en compte les aspects historiques, culturels et sociétaux de la condition Sourde, afin de garantir une approche conforme aux accords conclus à Paris, dans le cadre de la convention de partenariat National unissant les deux fédérations en date du 25 novembre 2021.

Le formateur Sapeur-Pompier souhaitant s'engager dans l'enseignement du secourisme à destination du public Sourde, trouvera dans ce document de nombreuses informations utiles à sa préparation et à sa réalisation.

Pour tout aide supplémentaire, les auteurs sont disponibles et peuvent être contactés :

sourd.udsp33@gmail.com

**Grâce au partenariat historique signé en 2021 avec la Fédération Nationale des Sourds de France, La Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers de France s'engage à défendre les valeurs de promotion et d'auto-détermination des citoyens Sourds, en réunissant les conditions de réalisation partout en France, de sessions de formation au secourisme par des Sapeurs-Pompiers signant, en binôme avec des experts Sourds diplômés par eux...rendant ces derniers véritablement acteurs de sécurité civile au sein de leur propre communauté, proposant une innovation majeure, encore jamais réalisée à l'échelle d'un pays.*

Adjudant Stéphane EDROCARD

Contexte

Les Sourds qui ont fait le choix de la Langue des Signes Française sont appelés Sourds signant.

Animés par leur identité Sourde, linguistique et culturelle, ils **NE SE DEFINISSENT PAS** comme porteurs d'un *handicap**.

Ils se reconnaissent collectivement comme membres d'une communauté Sourde fondée sur le partage de valeurs, d'une histoire et d'une expérience commune à tous ses membres.

La Langue des Signes Française est une langue vivante officielle à part entière, avec sa propre syntaxe et ses infinies subtilités. Elle permet tout ce que permet une langue parlée et écrite.

Afin d'agir dans le respect et dans la prise en compte de leur Langue maternelle, la formation PSC1 pour les Sourds signant, telle qu'elle est présentée dans ce document, aura donc lieu directement en Langue des Signes Française.

** Le terme handicap est défini par le dictionnaire comme « toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques ou d'un trouble de santé invalidant ».*

Concernant les personnes ayant une diminution auditive survenue ou les devenus sourds profonds, la privation de l'audition pourra dans certains cas provoquer un ressenti d'acquisition de handicap.

Quoi qu'il en soit, il faut rappeler que la société actuelle impose à TOUS les sourds au quotidien, de multiples situations de handicaps (ponctuelles ou permanentes) dans des domaines aussi variés que l'accès à la santé, l'emploi, l'éducation, l'information, les loisirs, la culture, Etc.

Pour organiser la formation d'un groupe de stagiaires sourds oralisés et non locuteurs de la Langue des Signes Française, des solutions d'accessibilité favorisant une meilleure perception auditive existent : mise en place (par exemple) de boucle magnétique ou autre solution technologique (transcription instantanée de la parole du formateur vers le texte écrit).

Pour des raisons d'adaptation pédagogique, chaque groupe de stagiaires sourds sera composé de personnes aux choix de communication identique.

Sommaire

1 - Généralités

- 1.1 Il y a Sourd et sourd
- 1.2 Formateur Sapeur-Pompier non-signant avec interprète...
- 1.3 Binôme de Formateurs signant : Sourd & Sapeur-Pompier

2 - La préparation

- 2.1 La disposition de la salle de cours
- 2.2 La posture du formateur

3 - Valorisation du parcours

- 3.1 Les sourds ont l'avantage !
- 3.2 Les Sourds et leur environnement
- 3.3 Faire les gestes ou faire réaliser ?

4 – Fiches annexes

- 4.1 Suivi des mises à jour
- 4.2 La Protection
- 4.3 L'alerte
- 4.4 L'alerte aux populations
- 4.5 Les malaises
- 4.6 La Perte de connaissance
- 4.7 L'arrêt cardiaque
- 4.8 L'obstruction des voies aériennes
- 4.9 Les traumatismes
- 4.10 Les brûlures
- 4.11 Les plaies
- 4.12 Les hémorragies externes

1 – Généralités

1.1 Il y a Sourd et sourd

Chaque apprenant possède une surdité dont l'origine et le degré diffèrent :
Nés-sourds de parents sourds, nés-sourds de parents entendants ou devenus sourds)

Le sourd, du point de vue du corps médical, est classé selon différents seuils, allant de la gêne auditive à la surdité profonde.

En réponse à cette diversité de situations, les personnes sourdes peuvent avoir été appareillées, implantées, ou avoir choisi de refuser les options chirurgicales ou technologiques.
Chaque citoyen sourd possède également son propre parcours vers la communication.

Les Sourds signant utilisent la LSF (Langue des Signes Française)
Les sourds codants utilisent le LPC (Langage Parlé Complété) *
Les sourds oralistes utilisent la parole

Les sourds font face aux défis de communication que la société leur impose, en utilisant ces solutions (seules ou en combinaison...)

Le parcours actuel des jeunes Sourds, intégrés en milieu scolaire ordinaire, fait apparaître un niveau de Français écrit chez les devenus adultes, allant de **l'illettrisme à la pratique courante**, avec des différences marquées selon les générations.

Ces différences s'expliquent par les moyens et les opportunités offertes par les familles dans le choix d'une éducation bilingue ou non, mais également en fonction de la disponibilité des places en école bilingue, des opportunités d'accès à la technologie, ou du choix d'adhésion à la culture et la communauté Sourde.

Ce constat a conduit la commission technique et pédagogique du SUAP et du secourisme de la FNSPF à commander un travail de refonte des supports pédagogiques traditionnels, au profit de supports adaptés à la communication visuo-gestuelle, (pictogrammes, animations, vidéos LSF, réduction des textes...) afin de s'adapter au public Sourd, dans un souci de conformité visuelle et d'efficacité pédagogique.

Ainsi, le succès de la formation repose en partie sur l'utilisation d'un ensemble de supports parfaitement adaptés et familiers aux Sourds.

** La lecture labiale utilisée seule ne permet que 30 % (environ) de la compréhension d'un discours oralisé, en partie à cause des sosies labiaux (bain/pas, manteau/bâton...)
Les sourds codants utilisent le code LPC, gestes de main portée au visage, permettant d'identifier consonnes et voyelles, limitant ainsi la perte d'information.*

1.2 Formateur Sapeur-Pompier non-signant avec interprète...

Les Sourds signant utilisent la LSF, langue officielle avec sa syntaxe, ses règles d'usage et ses infinies subtilités.

Il est inutile de chercher à attirer l'attention d'un Sourd en l'appelant par la voix, cela ne correspond en rien à ses habitudes et serait inutile. S'il est à côté, une tape sur l'épaule sera tout indiquée, s'il est à distance, un geste de la main et un regard suffira à capter son attention.

Si le formateur est seul, non-signant et qu'un interprète* est présent :

Il est inapproprié de la part du formateur, de se tourner vers l'interprète pour parler... en effet, les apprenants sont les seuls destinataires des propos du formateur, ainsi il veillera à leur parler de face, articuler sans exagérer pour favoriser la lecture labiale, ne pas mâcher de chewing-gum ni son stylo, ne pas mettre sa main devant la bouche.

Quand un Sourd signe une question à l'interprète, le formateur répond en faisant face au Sourd, et non à l'interprète.

En revanche, il est normal que le Sourd regarde l'interprète pour obtenir sa réponse, ce n'est **en aucun cas** un manque de considération envers le formateur.

Il est indispensable que le formateur non-locuteur de la LSF affirme par son attitude, la volonté d'échanger avec son public signant, car même s'il ne parle pas la langue, il gardera à l'esprit qu'**une infinité d'interactions en communication sont possibles en dehors de la parole.**

Ainsi, pour peu que le formateur, s'il n'est pas lui-même en capacité de signer, adopte déjà une posture non-verbale attendue par le groupe, il sera surpris par la réaction chaleureuse et les facilités d'échange qui suivront, et les nombreuses manifestations de satisfaction venant des stagiaires, naturellement ouverts aux entendants.

(Par ailleurs, il repartira très probablement avec quelques notions de Langue des Signes Françaises, transmises par les Sourds, traditionnellement ouverts et spontanément prompts à partager leur langue maternelle).

** Notons que le code de déontologie des interprètes professionnels leur impose une stricte neutralité dans la restitution des échanges.*

*Ainsi, en cas d'incompréhension de la part de l'un ou de l'autre des interlocuteurs, les interprètes professionnels **ne prendront pas l'initiative de reformuler un propos.***

*Dans ce contexte, au vu des enjeux que représentent la nécessité d'assurer une parfaite compréhension des gestes de secours pour le futur secouriste, le partenariat National prévoit d'encourager la création de binômes partout sur le territoire, composés d'un formateur Sapeur-Pompier et d'un formateur Sourd, intervenant ensemble **directement** en Langue des Signes Française, et assurant ainsi une communication naturelle avec les stagiaires.*

1.3 Binôme de formateurs signant : Sourd & Sapeur-Pompier

La présence de formateurs directement signant est perçue par les Sourds comme une marque de respect et de considération à l'égard de leur langue maternelle, la Langue des Signes Française.

Il existe en France plusieurs sapeurs-pompiers parlant la Langue des Signes Française, soit dû à la présence d'un Sourd dans leur famille, soit par choix personnel.

Le projet fédéral prévoit de mobiliser ces agents, afin de les intégrer au dispositif national d'offre de formation en LSF sur tout le territoire.

De surcroît, la présence d'un formateur ou aide-formateur Sourd affirme la volonté de la Fédération nationale des Sapeurs-Pompiers de France, à faire la promotion personnelle et professionnelle des Sourds, affirmant à cette occasion le droit à l'auto-détermination, pilier des enjeux de société défendus par la FNSF dans ses multiples combats pour la reconnaissance des citoyens Sourds.

Il existe en France de nombreux Sourds dans les métiers (par exemple) de la pédagogie, de la santé et des activités de soin.

Le projet fédéral prévoit de détecter puis de recruter ces personnes, afin de les diplômer et de les intégrer au dispositif national d'offre de formation en LSF, en binôme avec un Sapeur-pompier signant, sur tout le territoire.

Au cours des démonstrations pratiques, il est indispensable, (comme pour les formations destinées aux citoyens entendants), d'avoir toute l'attention des apprenants Sourds.

Ainsi en travaillant en binôme rapproché, un formateur pourra réaliser les gestes de secours, tandis que l'autre apportera les justifications en signant, (ou répondra aux questions) dans un champ de vision resserré permettant aux apprenants Sourds de suivre le formateur qui signe, sans quitter la démonstration du formateur qui réalise les gestes.

Par ailleurs, la présence de deux formateurs locuteurs de la LSF se justifie par la nécessité de respecter un volume horaire de formation du PSC1 classique, dont certaines séquences sont modifiées en raison des adaptations pédagogiques ou logistiques nécessaires à leur bon déroulement (explications du mode opératoire du 114, utilisation adaptée du DAE délivrant des indications sonores, Etc....)

Le projet novateur de la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers de France prévoit la détection puis le recrutement au sein des UDSP de candidats Sourds **dans tous les départements de métropole et d'outre-Mer.**

Un questionnaire individuel sera adressé à chaque candidat Sourd qui en fera la demande, contenant les renseignements nécessaires à sa présentation et à l'étude de son profil, à sa motivation, mais aussi une évaluation de son niveau de maîtrise du français écrit, (condition indispensable à la bonne réalisation de son parcours de stagiaire futur formateur, ainsi que du suivi administratif de ses futurs stagiaires candidats au certificat PSC1).

Il sera informé des étapes d'intégration nécessaires, et sa disponibilité sera évaluée.

Une rencontre en visioconférence sera également réalisée avec un expert Sourd signant, afin d'évaluer son niveau de maîtrise de la Langue des Signes Française.

2 – La préparation

2.1 La disposition de la salle de cours

La disposition des stagiaires en demi-cercle sera indispensable pour favoriser la communication, c'est une précaution bien connue des Sourds eux-mêmes lorsqu'ils échangent en apprentissage.

Pensez à faire suivre un tableau blanc pour le rappel des schémas, illustrations et pictogrammes à exposer à proximité des ateliers.

Bannissez le contre-jour derrière les formateurs, mais aussi un éclairage trop vif (néons industriels), car les Sourds ont une acuité visuelle supérieure aux entendants, mais de fait plus fragiles et sensibles à la lumière vive.

Pour les démonstrations, prévoyez une disposition permettant à tous les stagiaires de garder un contact visuel permanent avec les formateurs.

Choisissez une tenue contrastée entre vos vêtements et vos mains, bras et visage afin de favoriser le confort visuel de la Langue des Signes durant toute la formation.

(Un pack de tenue valorisant l'image du formateur Sourd a été créé par la Société Martinas, et disponible : (*contactez les auteurs : sourd.udsp33@gmail.com*)

Limitez les résonances et bruits parasites (chaises, tables, sols carrelés, etc.) pouvant incommoder les stagiaires éventuellement porteurs d'appareils auditifs.

2.2 La posture du formateur

Le formateur ne possédant pas un niveau suffisant* en Langue des Signes Française s'appuiera en permanence sur son binôme aide-formateur ou formateur Sourd pour s'assurer de la parfaite compréhension par les stagiaires des informations transmises.

Particulièrement lors des séquences de formation se limitant à une simple information (alerte des populations, attaque terroriste, etc.)

La présence d'un formateur Sapeur-Pompier signant, en binôme avec un formateur ou aide-formateur Sourd signant instaurera auprès des Sourds, un climat de confiance et une qualité relationnelle **très largement supérieure** à une situation de Pompier non-locuteur de la LSF, utilisant les services d'un interprète.

Les formateurs pourront s'appuyer sur une présentation conçue en collaboration avec les experts Sourds de la FNSF, disponible en téléchargement via l'application Edoc5 (contactez les auteurs : sourd.udsp33@gmail.com)

* *Un projet de partenariat avec des centres de formation en Langue des Signes Française, permettra de proposer la montée en compétences linguistique des formateurs Sapeurs-Pompiers pratiquant la LSF, autour d'un module de formation reprenant les signes spécifiques au vocabulaire médico-secouriste.*

3 – Valorisation du parcours

3.1 Les Sourds ont l'avantage !

Réaliser un geste d'urgence sur autrui, ne relève pas d'un acte de la vie courante. En formation classique, il est observé parfois une gêne, voire de la retenue, lors de l'apprentissage des gestes de secours impliquant un **contact direct** entre les stagiaires : mise en PLS, technique de Heimlich, LVA, etc.

L'attitude habituelle de « repli sur soi », ou la préservation de sa zone d'intimité, peuvent chez certaines personnes être un frein à l'apprentissage, (surtout dans un contexte de temps limité pour les ateliers en PSC1).

Chez l'apprenant Sourd Signant, le rapport au corps est différent. Les Sourds s'interpellent d'un geste, posent une main sur l'épaule, une tape amicale, une saisie du bras ou de la main, et signent. L'usage régulier du contact sur autrui est une attitude familière dite « Pi -Sourd » : (propre aux Sourds).

Cette aisance dans l'utilisation du corps, se retrouve également lors des ateliers d'apprentissage : l'utilisation permanente de leurs mains comme vecteur de communication offre aux Sourds signant une adresse observable lors de la restitution des gestes enseignés.

Par ailleurs, en absence de possibilité de prise d'informations audibles, les Sourds développent une vision périphérique remarquable, rendue nécessaire par les dangers de la vie quotidienne. En situation d'urgence simulée, on observe une grande facilité des Sourds à percevoir la situation dans sa globalité, et à en restituer les moindres détails.

Également, on fera remarquer aux apprenants Sourds, qu'à l'occasion d'une situation réelle de secours à personne, le silence intrinsèquement induit par leur situation personnelle pourrait les tenir à l'écart des perturbations anxiogènes parfois provoquées par l'entourage (cris de panique, pleurs...) favorisant ainsi leur concentration sur la conduite à tenir.

3.2 Les Sourds et leur environnement

Lors des cas concrets simulant une situation de la vie quotidienne, (et malgré le rôle de victime joué par les Sourds eux-mêmes), il est important de rappeler aux apprenants Sourds qui souhaitent demander de l'aide à leur entourage, de le faire en adaptant leur communication à une situation réelle, soit en LSF s'ils font appel à un citoyen sourd, soit **sans utiliser la Langue des Signes**, s'ils sont **en présence de citoyens entendants** avec lesquels il faudra utiliser les recours dont chacun dispose (oral, passage à l'écrit, mimes, conversation totale avec relais 114...).

3.3 Faire les gestes ou faire réaliser ?

Une des particularités des apprenants Sourds est qu'ils seront amenés à réaliser eux-mêmes la quasi-totalité des gestes de secours du programme PSC1, n'ayant que très peu recours au « faire réaliser », tel qu'on peut l'observer dans d'autres formations adaptées.

En fonction des aptitudes de chacun à se faire comprendre des entendants, (soit en oralisant, soit en passant par l'écrit, soit par mimes), l'option de « faire réaliser » sera proposée au cas par cas, tout au long du parcours de formation, après évaluation des stratégies de communication personnelles de chacun.

4 – Fiches annexes

LEGENDE

Dans le cadre de l'actualisation du présent guide, certaines fiches feront l'objet de modifications, ce qui nécessite la publication d'une nouvelle version.

La numérotation de celles-ci doit faciliter le travail de la FNSPF pour diffuser, de façon simplifiée, les nouveaux contenus de ces fiches à leur réseau de formateurs afin qu'ils puissent prendre connaissance des modifications à mettre en œuvre lors des actions de formation.

A titre d'information, la numérotation des versions est définie comme suit :

Exemple : **1**.**2**.**1**

- Lorsque **le premier chiffre est modifié**, il s'agit de changements nécessitant une formation spécifique pratique des formateurs, par exemple, dans le cadre d'une formation continue selon la période de publication de ce guide ;

- Lorsque **le chiffre situé au milieu est modifié**, il s'agit de changements nécessitant une information des formateurs par l'autorité d'emploi ;

- Lorsque **le dernier chiffre est modifié**, il s'agit de changements mineurs qui portent sur la tournure de phrase et correction orthographique, notamment.

Afin de suivre à long terme la publication du présent guide, vous trouverez dans le suivi des mises à jour, le tableau permettant de s'assurer de la version actuelle.

4.1 – Suivi des mises à jour

VERSION

Antérieure Actuelle

	La Protection	1.1.1	1.1.1
	L'alerte	1.1.1	1.1.1
	L'alerte aux populations	1.1.1	1.1.1
	Les malaises	1.1.1	1.1.1
	La Perte de connaissance	1.1.1	1.1.1
	L'arrêt cardiaque	1.1.1	1.1.1
	L'obstruction des voies aériennes	1.1.1	1.1.1
	Les traumatismes	1.1.1	1.1.1
	Les brûlures	1.1.1	1.1.1
	Les plaies	1.1.1	1.1.1
	Les hémorragies externes	1.1.1	1.1.1

4.2 – La protection

4.2.1 Priorité aux images

Lors du PSC1 classique, la notion de protection est présentée en introduction par le formateur, la plupart du temps à l'aide d'une étude de cas sous forme de photo ou d'image mettant en scène une victime en situation d'urgence.

En suivant, les apprenants expriment collectivement leurs idées sur la conduite à tenir, en fonction de leur vécu et de leur expérience.

Suite à cette séquence, des repères **visuels** devront être (autant que possible) utilisés en priorité par rapport au texte* pour insister sur des notions fondamentales telles que « Observer, Protéger, Alerter, Secourir »

(Cette précaution est à répéter tout au long de la formation)

Voici un exemple d'images ayant clairement atteint leur objectif dans la compréhension d'un message écrit et visuo-gestuel compris par les stagiaires Sourds : Un diaporama conçu en partenariat avec des experts Sourds en pédagogie est disponible sur la plateforme EDOC5 de France-Sélection : contactez les auteurs : sourd.udsp33@gmail.com)



Rappel : Le parcours actuel des jeunes Sourds, intégrés en milieu scolaire ordinaire, fait apparaître un niveau de Français écrit chez les devenus adultes, allant de **l'illettrisme à la pratique courante, avec des différences marquées selon les générations.*

Ce constat a conduit la commission technique et pédagogique du SUAP et du secourisme à commander un travail de refonte des supports pédagogiques traditionnels, au profit de supports adaptés à la communication visuo-gestuelle, (pictogrammes, animations, vidéos LSF, réduction des texte...) afin de s'adapter au public Sourd, dans un souci de conformité visuelle et d'efficacité pédagogique.

4.3 – L'alerte

	L'alerte	Version 1.1.1
<p data-bbox="153 398 686 439">4.3.1 Utilisation du 114</p> <div data-bbox="1050 405 1343 506"></div> <p data-bbox="153 510 1481 676">Ce numéro unique d'appel d'urgence accessible aux sourds et malentendants est proposé en conversation totale (visiophonie+ audio), tchat, SMS ou fax, 24H/24, 7J/7. Il est national et gratuit. Des agents de régulation du 114, sourds et entendants, gèrent les appels, recueillent les informations nécessaires et contactent, en fonction du lieu et de la nature d'appel, les services d'urgence concernés.</p> <p data-bbox="153 712 1481 810">Au-delà de l'apprentissage des gestes qui sauvent, l'objectif majeur de ce programme de formation est de permettre aux Sourds d'installer, puis d'utiliser en parfaite autonomie la conversation totale en visio-conférence via l'application 114 pour mobile.</p> <p data-bbox="153 846 1481 1012">Afin de rendre la formation la plus crédible possible, le recours systématique au 114 sera présenté comme fil conducteur tout au long de la formation, et un appel réel simulé pourra être envisagé lors d'un cas concret. (Prenez soin d'informer au préalable le service du 114, pour définir avec eux, un créneau horaire et des modalités de situation d'exercice).</p> <p data-bbox="153 1048 1481 1182">Comme évoqué avec la direction du 114 à Grenoble, il est vivement conseillé d'informer les apprenants Sourds de l'intérêt, en cas d'appel en visio-conférence, de diriger la caméra du téléphone mobile vers l'opération, afin de permettre à l'opérateur d'évaluer la situation, de dimensionner les besoins et accompagner au mieux le secouriste Sourd dans son action.</p> <p data-bbox="153 1227 1165 1267">4.3.2 Avantage du 114 ... la conversation totale !</p> <p data-bbox="153 1303 1481 1438">En conversation totale, les flux d'échanges peuvent être combinés (audio / vidéo), ce qui permet une capacité de communication bilingue entre opérateur / sauveteur et victime(s). Ainsi le service Urgence 114 donne au sauveteur Sourd la possibilité de réaliser un appel efficace, au bénéfice de tout citoyen en détresse, quelle que soit ses choix en communication.</p> <p data-bbox="153 1473 1481 1608">Il s'agit là d'une véritable innovation technique, unique au monde, qui, en situation de tension émotionnelle, pourra augmenter considérablement l'efficacité du secouriste Sourd, qui trouvera avec la plate-forme 114, un allié précieux capable de s'adresser aux interlocuteurs, en Français et en Langue des Signes Française.</p> <p data-bbox="153 1644 861 1684">4.3.3 Autres numéros d'urgence</p> <p data-bbox="153 1733 1481 1832">Un rappel sur le numéro d'urgence traditionnels sera fait aux apprenants, notamment pour les Sourds oralisés qui pourront, s'ils le souhaitent, faire réaliser par un témoin entendant, l'appel aux secours, lui permettant de se consacrer principalement aux gestes qui sauvent.</p>		

4.4 – L'alerte aux populations

	L'alerte aux populations	Version 1.1.1
--	--------------------------	---------------

4.4.1 Alerte Sonore

La diffusion par sirène de l'alerte aux populations doit être évoquée, mais il est inutile d'en faire la démonstration sonore ou en vidéo face à un public Sourd.

4.4.2 Alerte Visuelle

Les autres moyens d'alerte du réseau SAIP accessibles aux Sourds seront présentés, notamment les réseaux sociaux (très largement utilisés par les Sourds), et l'alerte par SMS.

En plus de la possibilité d'être informé par une présence physique des autorités (Pompiers, police, élus locaux, services municipaux) par texte défilant RDS sur les autoradios (utilisés par les Sourds, qui perçoivent très facilement les vibrations des haut-parleurs à bord d'un véhicule) et par panneaux à affichage variable disponible en agglomération, les médias susceptibles de diffuser des alertes aux populations accessibles aux Sourds **devant impérativement être évoqués** sont les suivants :



4.4.3 Cas particulier des barrages hydrauliques

Une attention particulière sera apportée à la sensibilisation au risque de submersion, en cas de présence sur un site de randonnée (par exemple) à proximité d'un barrage. En effet, les Sourds devront prendre toutes les précautions nécessaires auprès des services compétents, avant de s'aventurer sur un site touristique ou espaces naturels susceptibles d'être soumis aux effets de submersion consécutifs aux opérations de délestage.

4.5 – Les malaises

4.5.1 Abordage de la victime

La transmission du bilan au 114 de **certaines signes observables**, ne nécessite pas un échange en communication avec la victime. (Exemple : sueurs, pâleurs, vomissements, saignement).

Pour les autres informations, le secouriste Sourd ayant fait (par exemple) le choix d'oraliser questionnera la victime en privilégiant les questions fermées (réponse de la tête par OUI ou NON).
Exemple : « êtes-vous enceinte », « êtes-vous diabétique », « portez-vous un stimulateur cardiaque », etc...

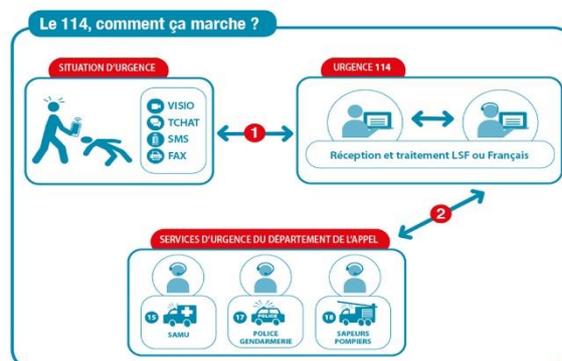
Le secouriste Sourd signant n'oralisant pas mais maîtrisant le Français écrit pourra interroger ou faire interroger la victime au moyen d'une feuille de papier avec stylo, afin de recueillir les informations nécessaires à la transmission de son bilan secouriste.

Le secouriste Sourd s'exprimant exclusivement en Langue des Signes Française pourra mettre la victime en relation avec l'opérateur du 114, en visioconférence, en tenant son mobile en face à face, permettant un échange direct, ce dernier guidant ensuite le secouriste Sourd en langue des signes, pour sa conduite à tenir en attendant les secours.

Le service du 114 devient alors un interlocuteur bilingue, capable de s'adresser à la victime comme au secouriste Sourd en **conversation totale** : Français et Langue des Signes Française.

L'usage de la caméra permettra également au 114 de réaliser de précieuses captures d'écran (exemple : ordonnances, boîtes de médicaments ou étiquettes de produits dangereux) ...

De manière générale, le message des formateurs doit être clairement orienté vers une utilisation optimisée de la caméra avec le 114, offrant de nombreuses possibilités au secouriste, une bonne visibilité pour l'opérateur (s'il l'appareil est correctement utilisé), et donc une meilleure prise en charge pour les victimes.



4.6 – La perte de connaissance

	La Perte de connaissance	Version 1.1.1
<p>4.6.1 Prise de contact</p> <p>La question traditionnelle « serrez-moi les mains, ouvrez les yeux » (permettant d'évaluer la conscience), sera remplacée ici par une prise des mains avec quelques pressions successives, suivi de plusieurs tapes entre les mains du formateur (identique à des applaudissements forts) à proximité des oreilles de la victime.</p> <p>Toutefois, chaque Sourd connaissant sa propre capacité à oraliser avec un niveau sonore suffisant, pourra effectuer la recherche de conscience en interpellant également la victime par la voix.</p> <p>Toujours dans la suspicion d'un éventuel traumatisme, toute mobilisation de la tête ou des membres à des fins de vérification de la conscience est exclue, et la justification sera apportée par le formateur.</p> <p>4.6.2 Recherche des signes vitaux</p> <p>Le secouriste Sourd, après avoir procédé à la libération des voies aériennes, se positionnera dans la configuration classique de prise d'informations de la ventilation.</p> <p>Toutefois, devant l'absence de perception des signes audibles de ventilation, il veillera à observer attentivement les autres signes, à savoir : la perception du souffle sur sa joue et l'élévation efficace de la poitrine.</p> <p>4.6.3 Surveillance</p> <p>Après une mise en PLS, une attention particulière sera apportée par le formateur à l'importance de la surveillance des mouvements ventilatoires, par la présence continue d'une main sur la zone abdomen/thorax de la victime, ainsi que par l'observation continue de la coloration cutanée.</p>		

4.7 – L'arrêt cardiaque

4.7.1 Cas de la RCP avec défibrillateur

La totalité des DAE* grand public délivre des informations audibles.

Certains d'entre eux, (les plus récents), possèdent un afficheur texte, reprenant de façon simultanées les indications sonores.

Une attention toute particulière sera apportée à la **sécurité** et à la description des séquences successives qui composent le cycle de fonctionnement d'un DAE, notamment le cas échéant, lors de la délivrance du choc électrique.

En raison du risque d'un contact électrique sur le secouriste Sourd non prévenu par une information sonore, ce dernier cherchera avant tout à **faire réaliser** la pose du DAE par une tierce personne.

S'il est contraint de mettre en œuvre le DAE en sauveteur isolé, le secouriste Sourd pourra utiliser l'application gratuite pour smartphone **Google Transcription instantanée**, ou toute autre application de reconnaissance vocale dont il maîtrise l'usage.

Téléphone mobile posé à proximité du DAE, le texte parlé du défibrillateur apparaîtra en temps réel : (Une démonstration sera faite lors de la mise en œuvre du DAE).

En raison des écarts d'efficacité observés lors des essais entre plusieurs marques de DAE et plusieurs applications de reconnaissance vocale, il est souhaitable de recommander aux apprenants d'utiliser, si le résultat n'est pas satisfaisant, la **vision-conférence en conversation totale** avec le 114, particulièrement utile lors de la RCP.

Après avoir posé le téléphone mobile près du DAE, écran orienté vers le secouriste Sourd, l'opérateur pourra alors le guider en langue des Signes, en signant les informations sonores délivrées par l'appareil, et surtout en le prévenant du compte à rebours de délivrance d'un choc le cas échéant.

Cette utilisation à deux intervenants **garantit la sécurité du secouriste Sourd**, surtout lors des séquences automatisées de délivrance du choc électrique par les DAE.

* Pour l'enseignement du rythme à adopter lors de l'apprentissage de la RCP, la mise en œuvre d'un **métronomie pince vibrante** clipsée sur le stagiaire, a donné d'excellents résultats, permettant la concentration sur le geste technique, en percevant la fréquence correcte du massage par **conduction corporelle**.



4.8 – L'obstruction des voies aériennes

	L'obstruction des voies aériennes	Version 1.1.1
<h3>4.8.1 Cas de l'obstruction partielle</h3> <p>En l'absence de perception de bruits respiratoires anormaux (exemple : sifflements), la prise d'informations par contact* et l'observation des signes évocateurs suivants conduira à la conclusion d'une possible obstruction partielle des voies aériennes :</p> <ul style="list-style-type: none">– Présence de réflexes de toux,– Mouvements respiratoires visibles,– Perception de vibrations associées aux manifestations sonores (par la pose de la main à plat à la base du cou). <p>Dans le but de les associer à des signes visibles de détresse ventilatoire, le formateur s'attachera alors à faire expérimenter lors d'un exercice, la recherche de bruits respiratoires anormaux en faisant simuler un ronflement (par exemple), que les stagiaires chercheront à percevoir par une main posée à plat à la base du cou*.</p> <p><i>*Cette pratique a donné des résultats très concluants en exercice.</i></p> <h3>4.8.2 Cas de l'obstruction grave</h3> <p>Pour conclure à une obstruction grave des voies aériennes, le secouriste Sourd pourra observer la combinaison des éléments suivants si la victime :</p> <ul style="list-style-type: none">– Porte ses mains à sa gorge,– Ne peut plus tousser, garde la bouche ouverte,– Manifeste une absence de mouvements respiratoires,– S'agite, devient cyanosée**. <ul style="list-style-type: none">• Lors des expérimentations menées par prise de contact (main à plat), la grande sensibilité tactile des Sourds a démontré (dans la plupart des cas), une vérification efficace de l'absence totale de ventilation dès lors qu'aucun phénomène vibratoire n'est ressenti, associé à l'observation d'une absence totale de soulèvement du thorax, même de faible amplitude. <p>** Potentiellement présente dans les deux situations, la cyanose ne pourra (seule) conduire le secouriste Sourd à conclure en faveur d'une obstruction grave des voies aériennes.</p>		

4.9 – Les traumatismes

Les traumatismes

Version 1.1.1

4.9.1 Maintien tête

Dans le but de lui permettre les actions nécessaires à l'alerte des secours par le 114, le secouriste Sourd cherchera à faire réaliser l'immobilisation de ta tête de la victime par une tierce personne désignée dans l'entourage.



4.10 – Les brûlures

4.10.1 Brûlure apparente

En présence d'une brûlure externe dont la localisation, l'aspect et l'étendue peuvent être observées, il faudra inciter le secouriste Sourd à établir une visio-conférence et diriger systématiquement la caméra frontale de son téléphone mobile vers les zones brûlées de la victime, afin de permettre à l'opérateur du 114 d'en apprécier l'état et la gravité.

4.10.2 Brûlure interne par ingestion

En présence d'une brûlure interne par ingestion, il faudra inciter le secouriste Sourd à établir une visioconférence, et diriger systématiquement la caméra frontale de son téléphone mobile vers **l'étiquette*** présente sur l'emballage du produit concerné, afin de permettre à l'équipe du 114 de prendre une copie d'écran, d'identifier le produit et d'obtenir rapidement les données de sécurité associées.



** Une position figée, durable et stabilisée du téléphone mobile devra permettre à l'opérateur de réaliser une copie d'écran, afin de disposer des informations complètes disponibles sur l'emballage.*

4.11 – Les plaies

4.11.1 Plaie au thorax

En présence d'une plaie perforante au thorax, (sans présence d'un objet pénétrant), et devant l'impossibilité pour le sauveteur à percevoir la présence de bruits respiratoires anormaux, la **grande sensibilité tactile** des Sourds permettra leur mise en évidence par contact (main à plat sur la poitrine), dès lors que la victime produit un phénomène vibratoire suffisamment perceptible, associé à un mouvement ventilatoire, même de faible amplitude.

L'information sera donc recherchée à l'aide de cette technique,

La **vision-conférence en conversation totale** avec le 114, et l'action de diriger le microphone de son téléphone mobile à proximité immédiate du thorax pourra venir en soutien à la prise d'informations par le secouriste Sourd.



4.12 – Les hémorragies externes

4.12.1 Priorités

Dans le but d'alerter rapidement les secours via le 114, le secouriste Sourd ayant besoin de ses deux mains pour signer, cherchera dans son entourage à faire réaliser en priorité* par une tierce personne, les gestes de réaction immédiate face à une victime qui présente une hémorragie.

Si le maintien d'une compression manuelle par le secouriste Sourd signant (**par exemple en situation de secouriste isolé**), le contraint à la pratique de la Langue des signes avec une seule main, le formateur rappellera que l'appel en visioconférence avec le 114 utilise la technique de **conversation totale** autorisant l'échange simultané d'informations en flux vidéo **et** audio, ce qui peut permettre au secouriste Sourd, soit :

- de compléter oralement sa transmission d'informations s'il oralise efficacement ;
- de poser son téléphone à proximité pour continuer son action en gardant le contact visuel avec l'opérateur du 114, sans compromettre l'efficacité du geste de secours.



* En comparaison avec d'autres situations de secours à personne, insister sur la notion de **priorité** face à une situation urgente.

Toute la documentation fédérale est disponible sur le serveur des UDSP

www.pompiers.fr/federation/acces-unions

Le présent référentiel a été écrit par la « Commission technique et pédagogique du SUAP et du secourisme » et l'équipe pédagogique nationale (EPN) de la Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France.

Propriété exclusive de la FNSPF, il est mis à la seule disposition des Unions départementales de sapeurs-pompiers ou autres entités qui lui sont spécifiquement affiliées pour les formations aux premiers secours.

Toute utilisation, copie ou reproduction, en dehors de ce cadre, sans autorisation préalable et écrite de la FNSPF est en conséquence interdite.